

Jean-Baptiste André Godin à Henri Flamans, vers le 29 août 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (345r, 346v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri Flamans, vers le 29 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51316>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [vers le 29 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Flamans, Henri \(1848-1933\)](#)

Lieu de destination 18, rue Dauphine, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond aux lettres de Flamans des 12 (?) et 20 août 1883. Il lui indique que ses propositions ne peuvent pas améliorer la publicité du journal *Le Devoir*, et que celui-ci doit se faire à Guise et non à Paris. Sur la couverture de presse de son livre *Le gouvernement....* Sur la collaboration éventuelle de Flamans au *Devoir* : Godin estime que sa contribution serait un surcroît trop important de dépenses.

Notes

- Date de rédaction : la date de la lettre n'est pas déchiffrable ; la copie est située dans le registre entre une copie de lettre datée du 29 août 1883 et une autre du 30 août 1883.
- La lettre d'Henri Flamans du 20 août 1883 à laquelle répond Godin est conservée dans les archives du Familière de Guise parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0446).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

25. 10. 1868.

Mme Flaman.

Je suis en retard pour répondre à vos lettres des 18 et 23 et, c'est que les circonstances qui elles abordent me me constraint, pas nécessairement répondre à une amélioration de la publicité du Dévoir. Ce serait lancer le journal dans des incertitudes dont il aurait peine à se tirer.

Le Dévoir est l'organe de l'association du Familisme

et des doctrinaires sociaux que je représente. Il doit donc se faire à grande main pour empêcher bon caractère; car l'opposition à Paris est fait comme vous l'indiquez, il demanderait un autre organes ce ne serait plus le même. Il y a tout d'abord et il importe dans ces questions de publicité. Nous avons fait l'épreuve dans le Discours obligeantes que nous avons accomplies pour moi auprès des journaux au sujet de mon livre. Je pense qu'il vaut mieux se contenter d'un faible organe que de risquer d'en être privé lorsque on

Mme Flaman.

à des choses autres à produire.

Quant à la collaboration que nous n'en appuyons pas, je ne vais pas assez clairement l'effet probable; le Service se renseigne assez facilement; les matériels ne manquent pas de défaut, et ce serait un exercice de dépenses assez importantes pour deux colonnes par membre, à ajouter aux frais qu'il entraîne déjà.

C'est donc là un empêchement pour moi à entrer, quant à présent,

Dans les voies que nous m'indiquiez et à effectuer les effets que nous voudrons bien me faire.

Je n'en suis pas moins très-touché de l'attardement que nous ne l'ayons accordé et vous prie de me croire

Votre tout dévoué